

Groupe de Pilotage : Tiers-lieux d'activités

Compte Rendu de la réunion du 9 Février 2017 .

Jean Bornarel rappelle le cadre de la réflexion menée par l'AUEG sur le thème des Tiers-lieux d'activités, abordé essentiellement sous l'aspect professionnel. L'historique du travail déjà réalisé et son suivi régulier est disponible sur le site web de l'Alliance. Au cours de cette année l'objectif est de capitaliser sur le témoignage de responsables de Tiers-lieux qu'ils soient en projet, en cours de création ou en situation déjà établie. A partir du recensement de ces différentes expériences il est prévu pour la rentrée 2017 de produire "un guide des bonnes pratiques" des Tiers-lieux en fonction des territoires concernés, des besoins exprimés et des acteurs identifiés.

Laurent Coussedière qui assure la maintenance du site web sur le sujet, a participé à des études sur les perspectives de développement des Tiers- lieux en Île-de-France, en Région Aquitaine et en Alsace. Partant de cette expérience il a préparé un questionnaire sur les conditions d'élaboration de ce type de projet, les difficultés de mise en œuvre, les facteurs de réussite ou les erreurs à éviter . Les deux présentations lors de la réunion du groupe en novembre dernier étaient complémentaires avec un témoignage de Tiers-lieu en zone rurale (Thomas Granjon, "La fourmière" à Monestier de Clermont), l'autre en centre urbain (Odile Jacquin , " La Péniche " à Grenoble). Aujourd'hui les deux témoignages concernent des Tiers-lieux classés périurbains dans le périmètre de la Métro grenobloise, à Vizille et à Seyssinet .

1 . Le projet de Vizille : " Les 7 lieux ", présentation par Corine Laye-Barbier.

La situation de Vizille en limite de la zone métropolitaine et en relation avec plusieurs vallées alpines, est très spécifique. Des contraintes d'urbanisation au regard des risques géologiques, d'inondations et industriels ont pesé et pèsent encore sur les implantations de bâtiments. Il en résulte un manque flagrant de locaux disponibles, particulièrement de bureaux. Cette situation est un handicap pour l'activité économique du site et préoccupe les autorités et institutions en responsabilité du développement et parties prenantes du financement des projets (Mairie, Métro, Région, GAIA). Une solution était envisagée, en collaboration avec EDF (Projet Rivière et Territoire) , en aménageant un hangar de 1000 m2, malheureusement ce bâtiment a constitué un lot dans le cadre d'une vente organisée au niveau national par cette société. En même temps la demande d'espace de coworking s'étant accrue il fallait répondre à ces nouveaux besoins. Une salle polyvalente, jusqu'ici plutôt délaissée, de 500 m2 a été affectée au projet . La mobilisation des acteurs et usagers potentiels peut s'organiser pour occuper les lieux : une communauté d'entrepreneurs souhaitant mutualiser des moyens généraux, une association d'insertion, CO-ACTION Vizille, un espace de travail collaboratif, Il est prévu d'ouvrir une activité de restauration avec des produits locaux, besoin également ressenti sur Vizille, avec la possibilité de créer ainsi 3 emplois. Ce lieu pourrait également accueillir des artisans, voire une galerie d'exposition et d'animation. L'accueil d'événements est également prévu. L'ambition est alors de créer un nouvel espace d'activités, à proximité de la gare routière, revitalisant le centre de la ville. Un profil d' usagers serait celui de travailleurs commerciaux souvent en déplacement, souhaitant avoir un point d'ancrage à proximité de leur domicile pour du télétravail et des personnes intéressées par l'usage d'un atelier partagé , type FabLab, Il reste encore à repérer des personnes attirées par le concept du Lieu et à communiquer sur le sujet en dépassant l'image actuelle de Vizille se résumant encore trop souvent à celle de son Château.. La gestion du Lieu se fera sur le mode associatif collégial. La

Méto et EDF ont déjà apporté un soutien, le tour de table des financements des travaux auprès des collectivités est en cours. Les plans prévoient 7 bureaux isolés, un espace ouvert permettant d'accueillir un maximum de 30 coworkers et un espace de formation, fermé. Les travaux demandent deux mois pour les études et 1 mois pour la réalisation.

2 . Le projet de Seyssinet : Ecocentre " Emergence ", présentation par Philippe Blanchet et Gilles Bordessoule respectivement architecte et économiste, psycho-sociologue. Les auteurs, associés dans un double projet, disposent d'un local de 300 m², sur deux niveaux, initialement occupé par les bureaux de l'agence d'architecture du propriétaire (Ph. B.) et une galerie professionnelle. " L'architecture du Lieu permet de diffuser la lumière extérieure vers un espace intérieur grâce à l'usage de murs végétalisés,. Sur un de ses cotés est installé un capteur solaire à ruissellement d'eau adjacent à un espace potager de 100 m². Proche d'un arrêt de tram, la construction est entourée d'un ensemble de 90 logements et d'un terrain de 1500 m² concédé à un maraîcher. Pour Philippe Blanchet cet environnement permet d'envisager la pratique d'un type d'agriculture urbaine avec le développement du concept de **l'agroarchitecture** déjà expérimentée dans plusieurs grandes villes du pays. Les produits maraîchers pourraient dans ce cas être livrés directement aux habitants du voisinage.

Gilles Bordessoule part du constat qu'internet a induit une nouvelle vision du monde, avec le développement d'une nouvelle culture imprégnant en particulier l'esprit des jeunes générations, modifiant fondamentalement les modes de rapports entre les êtres humains et provoquant un changement radical du modèle de l'entreprise. Dès lors il apparaît nécessaire de former les candidats créateurs d'entreprise à ce nouveau type d'entrepreneuriat.

Le projet de l'Ecocentre "Emergence" ((Cf. Plaquette en document joint) a pour but de permettre à des apprentis-entrepreneurs de réussir le lancement de leur e-entreprise grâce aux techniques de recherche, de communication et de marketing qu'offre l'internet à des coûts réduits, sur le principe que " le nouvel entrepreneur ne conquiert plus des marchés, il crée des marchés encore non pensés."

Une étude sur un large panel de candidats a permis à son auteur d'analyser les obstacles, de nature souvent culturelle, qui se dressent sur la route des startupper français et l'a conduit à développer **une plate-forme d'apprentissage** à la création d'entreprises. (FCEE).

Vu son objet, la forme juridique de l'écocentre, projet né de la rencontre de 2 personnes devrait prochainement évoluer vers un statut associatif.

3 . La discussion et perspectives

Les 30 dernières années ont vu des évolutions majeures, probablement sans précédent dans l'histoire de l'humanité: la prise de conscience désormais que le monde est fini, borné en matière de ressources et la capacité offerte à l'Homme, grâce à la puissance de l'internet, d'échapper à la distance et au temps pour communiquer avec son semblable. L'intérêt des Tiers-lieux est justement de recréer un espace d'échanges en proximité, facilitant les interactions pour aborder des problèmes de plus en plus complexes. Pour se justifier un Tiers-lieu, lieu de partage par nécessité, doit trouver son identité au travers des projets de ceux qui les fréquentent et dans la logique de son implantation dans un territoire. Dans cette perspective la prochaine réunion sera l'occasion de présenter des Tiers-lieux dont l'existence est plus ancienne et qui pourront faire état de leur expérience, avec le témoignage d'un industriel en charge de cette réflexion au sein de son entreprise. La date sera fixée probablement dans la dernière semaine de Mars en fonction de la disponibilité des intervenants.

